

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 26 juin 2025

L'an 2025 et le 26 juin à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 19 juin 2025.

Date de la convocation : 19 juin 2025

Date d'affichage : 19 juin 2025

Délibération N° 26-06-2025 / N°109A

Etaient présents les membres en exercice : 77

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdel, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Pascal Hemery, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Paul Hemery, Pierre Barrois, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, , Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, François Coquart, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 4

Membres ayant donné procuration : 18

Membres votants : 99

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Florence Dambreville, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Arnaud Ricq, Olivier Gallet, Jean-François Haultcoeur, Magalie Jonard, Magali Urbanac, Eric Caron, Henri Cuvillier,

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Stéphane Loquet suppléé par Maxime Desaulty, Jean-Pierre Marrochini suppléé par Jonathan Rogez, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour,

Absents excusés : Gérard Nicolle, Sébastien Henquenet, Freddy Balavoine

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Anne-Marie Dupuis, Sébastien

Bertout procuration à Sylvie Gabez, Alexandre Hulot procuration à Jacques Nick, , Harold Tétu procuration à Jean-Marie Dufay, Michel Petit procuration à Guillaume Lefebvre, Julien Bellengier procuration à Stéphane Gomes, Sabine Surelle procuration à Pascal Mestan, Jean-Michel Delannoy procuration à Michel Seroux, Philippe Lefebvre procuration à André Michel, Ludovic Degouve procuration à Marc Degrendele, Jean-Michel Schulz procuration à Yannick Barlet, René Pruvost procuration à Anne-Sophie Larivière, Serge Leu procuration à Dominique Verdel, Roland Descamps procuration à Marie Bernard, Jean-Louis Lebas procuration à Philippe Vanderbeken, Jean-François Varoqui procuration à Joël Toursel, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux.

Secrétaire de séance : Jean-Paul HEMERY

Titre de la délibération : Zone d'Activités de Haute-Avesnes : Vente des parcelles

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2241-1 et suivants relatifs à la gestion du domaine des collectivités territoriales ;
- La délibération N° 147 du 26 septembre 2024 dans laquelle le Conseil Communautaire envisageait de vendre la parcelle ZH 66 répartie en 6 lots au prix de 20 € HT/m² et autorisait la mise en vente du terrain ;
- L'estimation du bien réalisée par le service des domaines en date des 12 et 13 juin 2025;

CONSIDÉRANT :

- Que la communauté de communes est propriétaire des terrains ci après situés lieu-dit : « le fond de Haute-Avesnes section ZH 66- 62144 Haute-Avesnes ,

Ref cadastrales	lot	surface
ZH66 P1	Lot 1	7 706 m²
ZH66P2	Lot 2	4 799 m²
ZH66 P3	Lot 3	18 169 m²
ZH 66P4	Lot 4	3 792 m²
ZH66 P5	Lot 5	3 865 m²
ZH 66P6	Lot 6	3 007 m²
TOTAL		41 338m²

- Que le service des domaines a déterminé la valeur vénale de chacun des lots de la façon suivante : terrains ci après situés lieu-dit : « le fond de Haute-Avesnes section ZH 66- 62144 Haute-Avesnes ,

Ref cadastrales	lot	surface		Valeur vénale
ZH66 P1	Lot 1	7 706 m²	Avis en date du 12/06/2025	138 000€ à 154 000€ soit de 17.90€/m² à 19.98€/m²
ZH66P2	Lot 2	4 799 m²	Avis en date du 13/06/2025	91 000€ à 82 000€ soit 18.96€/m² à 17.08€/m²
ZH66 P3	Lot 3	18 169 m²	Avis en date du 12/06/2025	327 000€ à 294 000€ soit 17.99€/m² à 16.18€/m²

ZH 66P4	Lot 4	3 792 m ²	Avis en date du 12/06/2025	76 000€ à 68 000€ soit 20.04€/m ² à 17.93€/m ²
ZH66 P5	Lot 5	3 865 m ²	Avis en date du 12/06/2025	77 000€ à 69 000€ soit 19.92€/m ² à 17.85€/m ²
ZH 66P6	Lot 6	3 007 m ²	Avis en date du 13/06/2025	60 000€ à 54 000€ soit 19.95€/m ² à 17.98€/m ²

- Que les personnes et sociétés ci-après(avec possibilité de substitution) souhaitent se porter acquéreur des lots suivants :terrains ci après situés lieu-dit : « le fond de Haute-Avesnes section ZH 66- 62144 Haute-Avesnes ,

Ref cadastrales	lot	surface	acquéreurs
ZH66 P1	Lot 1	7 706 m ²	IMMOVOLTAIQUE
ZH66P2	Lot 2	4 799 m ²	AGATHE VIGNACOURT FRANCK DERUELLE
ZH66 P3	Lot 3	18 169 m ²	ANTOINE DEFFONTAINES
ZH 66P4	Lot 4	3 792 m ²	AGATHE VIGNACOURT
ZH66 P5	Lot 5	3 865 m ²	SCI POLPRODENT
ZH 66P6	Lot 6	3 007 m ²	Papeterie de l'Artois

Que compte tenu de l'ensemble de ces éléments, de la délibération en date du 26 septembre 2024 et de l'avis favorable du bureau communautaire en date du 18 juin 2025,

le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la vente des lots 1 à 6 de terrain situé à lieu-dit : « le fond de Haute-Avesnes section ZH 66- 62144 Haute-Avesnes au prix de **20€ HT/m²** (la tva sur marge est en sus),
- D'approuver la vente du lot n° 1 lieu-dit : « le fond de Haute-Avesnes section ZH 66-P1 d'une surface de 7 706m² sur Haute-Avesnes à la société ImmoVoltaire (avec possibilité de substitution) au prix de **20€ HT/m²** (la tva sur marge est en sus) soit la somme de 154 120€ HT
- D'approuver la vente du lot n° 2 lieu-dit : « le fond de Haute-Avesnes section ZH 66-P2 d'une surface de 4 799m² sur Haute-Avesnes à Madame Agathe Vignacourt-Deruelle et Monsieur Franck Deruelle (avec possibilité de substitution) au prix de **20€ HT/m²** (la tva sur marge est en sus) soit la somme de 95 980€ HT
- D'approuver la vente du lot n° 3 lieu-dit : « le fond de Haute-Avesnes section ZH 66-P3 d'une surface de 18 169m² sur Haute-Avesnes à Monsieur Antoine DEFFONTAINES (avec possibilité de substitution) au prix de **20€ HT/m²** (la tva sur marge est en sus) soit la somme de 363 380€ HT

- D'approuver la vente du lot n° 4 lieu-dit : « le fond de Haute-Avesnes section ZH 66-P4 d'une surface de 3 792m² sur Haute-Avesnes à Madame Agathe Vignacourt-Deruelle (avec possibilité de substitution) au prix de **20€ HT/m²** (la tva sur marge est en sus) soit la somme de 75 840€ HT
- D'approuver la vente du lot n° 5 lieu-dit : « le fond de Haute-Avesnes section ZH 66-P5 d'une surface de 3 865m² sur Haute-Avesnes à la SCI POLPRODENT (avec possibilité de substitution) au prix de **20€ HT/m²** (la tva sur marge est en sus) soit la somme de 77 300€ HT
- D'approuver la vente du lot n° 6 lieu-dit : « le fond de Haute-Avesnes section ZH 66-P6 d'une surface de 3 007m² sur Haute-Avesnes à la société « Papeterie de l'Artois (avec possibilité de substitution) au prix de **20€ HT/m²** (la tva sur marge est en sus) soit la somme de 60 140€ HT
- De dire que tous les frais afférents à cette vente (acte notarié) seront à la charge de l'acquéreur.
- D'autoriser Monsieur Eric Poulain, Vice-Président à signer les actes de vente et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Vice-Président

Eric Poulain



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 22/07/2025 et publication ou notification du 22/07/2025

